

HENRI ISAAC

7 Mai 1883 — 20 Juin 1917

HENRI ISAAC

MAGISTRAT COLONIAL

SOUS-LIEUTENANT PILOTE-AVIATEUR

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE

Mort pour la France

HEURE SA
L'ART DE
L'ART DE
L'ART DE



In Memoriam

DISCOURS PRONONCÉS

SUR LA TOMBE DU CIMETIÈRE

DE VANVES

A L'ISSUE DE LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

CÉLÉBRÉE A L'ÉGLISE SAINT-RÉMY DE VANVES

le 23 Juin 1917





DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. LENCOU-BARÊME

PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE L'INDOCHINE

UNE mère pleure son enfant chéri; des frères, des sœurs sont dans la désolation devant cette tombe prématurément ouverte; une fiancée voit s'envoler ses espérances de bonheur, avec l'âme de celui qui devait être le compagnon de sa vie.

Depuis près de trois ans, des milliers de mères, d'épouses, de sœurs, de fiancées gémissent ainsi chaque jour accablées sous la douleur.

Et le monstre à face humaine qui a déchainé sur le monde tous ces malheurs, toutes ces souffrances, assiste impassible aux holocaustes offerts à son extravagante ambition, à sa folie de domination universelle. Il sait maintenant la partie perdue pour lui; il n'a plus de doute sur l'issue d'une lutte où le droit et la justice doivent enfin triompher de la force, si bien organisée qu'elle ait été.

dans le ciel. Il n'envisage que la possibilité de défendre son pays.

La lutte dans le firmament a peut-être aussi pour son âme aux aspirations élevées, un attrait puissant.

Hélas ! ses ailes sont brisées. Il n'a pas eu la mort qu'il rêvait certes, elle est pourtant admirable.

Mon cher ISAAC, vos parents, vos amis vous regrettent, car ils vous aimaient et se savaient aimés de vous. Qu'ils se consolent cependant un peu à la pensée que tout n'est pas perdu avec vous : vous leur laissez, vous laissez à tous un bel exemple de courage et de dévouement à la patrie.





DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. VOLLARD

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE

DANS les moments terribles que nous vivons, nous en sommes venus à opposer l'indifférence au spectacle, même des ruines, même des dévastations, par quoi notre pays et l'humanité entière se trouvent dépouillés de trésors d'un prix inestimable, des monuments de l'intelligence, de l'activité de générations multiples, du travail accumulé des siècles. Seule, la disparition de ceux qui nous sont chers sera capable, toujours, de nous émouvoir.

En vain, nous disons-nous que le genre humain leur paiera le tribut d'une gratitude qui ne s'éteindra pas ; en vain savons-nous que leur souvenir, nimbé de gloire, sera célébré dans la mémoire des hommes ; que, participant d'une vie immatérielle et universelle, et comme réchauffés par l'élan, par le don des cœurs unanimes, ils vivront une

vie plus intense que l'homme dans les travaux de la paix, qui se débat au milieu de l'obscurité d'un horizon borné, et, encore, pris dans les entraves de son être périssable ; vainement aussi, nous sentons que l'éternité est le partage des nobles ouvriers de la plus noble des causes : nous ne pouvons nous résoudre à voir disparaître, sans nous apitoyer, un bon entre les meilleurs.

J'ai connu ISAAC, dans l'Inde. Il ne m'a pas été donné de l'y rencontrer souvent en raison de l'éloignement des circonscriptions judiciaires, mais il était de ceux qu'on pénétrait, qu'on aimait, tout de suite. La franchise, beaucoup de bonne humeur, la droiture de caractère, un esprit vif, pétillant : le charme opérait dès le premier contact. Il vous livrait son âme toute nue et il commandait la confiance et la sympathie. C'est le même entrain, c'est la même vivacité d'esprit, que je retrouvais, après quelque trois années de périls et de lutte, au cours de la visite qu'il eut l'amabilité de me faire, durant son dernier passage à Paris.

ISAAC a porté très haut le drapeau de la Magistrature : il a été un exemple. Dans les situations les plus difficiles, il discernait son devoir du premier coup et il l'accomplissait jusqu'au bout, d'un courage tranquille, avec autant d'intelligence et d'impartialité que de fermeté.

Au moment de la déclaration de guerre, ISAAC se trouvait en congé en France. Il contracta aussitôt un engagement, fut, dans la guerre, le modèle des soldats, et conquit les plus hautes et les plus flatteuses distinctions.

ISAAC ne comptait que des amis C'est dire quels regrets il laisse. J'aurais manqué à un devoir qu'il m'est doux de remplir, dans la plus attristante circonstance, si je n'avais essayé de dire, en y réussissant très imparfaitement, les sentiments qu'éveillera, chez ceux qui l'ont connu, la disparition, à la suite d'une cruelle catastrophe, d'un noble cœur, du plus intègre des juges, du meilleur des amis.





DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. le Docteur VITALIEN

PRÉSIDENT DU « Foyer Colonial »

AMI PERSONNEL DE LA FAMILLE

JE remplis un pieux devoir en adressant un dernier adieu à mon ami le sous-lieutenant Henri ISAAC si prématurément ravi à notre affection.

Réformé du service militaire actif, magistrat en Extrême-Orient, rien n'obligeait ISAAC à prendre part à la guerre à l'ouverture des hostilités. Mais il était le digne fils d'un homme dont nous vénérons la mémoire et de qui ses enfants avaient appris à ne pas transiger avec le devoir.

Aussi est-ce avec enthousiasme qu'Henri s'engageait dès le début de la guerre.

Blessé en Champagne en 1915, il fut cité à l'ordre de son régiment, reçut la croix de guerre, fut promu sous-lieutenant et versé, de l'infanterie, dans un régiment de zouaves dont il partagea le sort héroïque dans maints combats.

Blessé une seconde fois dans la Somme, il dut subir une mutilation partielle du pied.

C'est alors qu'à force de persuasion, il obtint de sa mère l'autorisation de rentrer dans l'aviation. Il était fier de sa nouvelle arme qu'il aimait avec passion et dont il devait être la victime tragique.

Moi qui l'ai suivi depuis sa plus tendre enfance, je puis témoigner de sa haute valeur intellectuelle, de son caractère affectueux, et surtout de sa piété filiale. Peu de jours avant sa mort, alors qu'inerte dans son lit il venait d'être décoré de la Légion d'Honneur, il disait à sa mère : « Maman, prends-moi dans tes bras, berce-moi comme tu le faisais quand j'étais petit, cela me fera du bien ».

Ah ! je comprends l'effondrement de cette pauvre mère après huit jours d'efforts surhumains pour dissimuler son angoisse. Qu'elle pleure librement son enfant aujourd'hui ! La résignation la plus stoïque, le consentement délibéré aux sacrifices les plus nobles n'ont jamais interdit à une mère meurtrie d'exhaler son chagrin.

Madame ISAAC est entourée de ses nombreux enfants et petits-enfants, ce sont eux qui apporteront un adoucissement à sa douleur.

Quant à nous, les amis de la famille, qui prenons notre large part de son deuil, nous nous inclinons respectueusement devant elle en la priant d'agréer nos condoléances émues.

Henri, mon jeune ami, tu t'es battu en brave et tu es mort en héros pour la défense de la Patrie. Nous ne l'oublierons jamais, Adieu !





DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. ÉMILE BERTHIER

ADJOINT AU MAIRE DE VANVES

Au nom de la Municipalité,
Au nom du Conseil Municipal,
Au nom de la population tout entière,
J'adresse un dernier adieu au sous-lieutenant pilote
Henri ISAAC, et un hommage ému à sa mémoire.

La famille ISAAC, originaire de la Guadeloupe, est venue se fixer à Vanves, il y a de longues années déjà, alors que celui qui repose ici et tous ses frères et sœurs n'étaient encore que des enfants ; nous avons tous conservé le souvenir de leur regretté père, Monsieur ISAAC, Sénateur de la Guadeloupe.

Le sous-lieutenant ISAAC et ses frères firent leurs études au Lycée Michelet de Vanves, et tous surent se créer une situation enviable par leur travail.

Celui qui va reposer son dernier sommeil dans ce cimetière était un magistrat colonial du plus bel avenir, la

guerre l'enleva à ses fonctions pour l'envoyer défendre la mère-patrie.

Il accomplit son devoir comme un héros, s'est particulièrement distingué par sa bravoure, obtint la croix de guerre, et celle de la Légion d'Honneur.

Déjà précédemment blessé, il fit une chute d'avion à Châteauroux, et est mort pour la France à l'hôpital de cette ville le 20 Juin 1917, âgé de 34 ans, après tant d'autres vaillants officiers et soldats, et après tant d'autres vaillants aviateurs qui versent leur sang avec tant de courage et d'abnégation pour la défense sacrée de la Patrie.

Qu'il repose en paix, son sacrifice n'aura pas été inutile puisque la civilisation vaincra la barbarie, et que le sang de nos héros qui coule avec tant d'abondance arrose la moisson qui germe pour un avenir de paix, de justice, et de fraternité des peuples.

Que Madame Veuve ISAAC sa mère, que ses frères, ses sœurs, sa fiancée, et toute sa famille reçoivent l'assurance de la très grande part que nous prenons à leur douleur et acceptent nos respectueuses condoléances.

Que ce témoignage de sympathie apporte un adoucissement à leur profond chagrin.

Adieu, sous-lieutenant ISAAC, Adieu.





MONSIEUR R. Boisneuf, député de la Guadeloupe, a prononcé l'éloge funèbre du lieutenant Henri Isaac, et, en termes émus, a parlé des qualités de cœur et d'intelligence de ce soldat courageux qui, dégagé alors de toutes obligations militaires et n'écoulant que la voix de sa conscience, n'hésita pas à s'engager à la première heure; il associa la pensée du fils mort glorieusement pour la France à la mémoire de son père, le sénateur Isaac, et dit ce qu'il y a de grand et de noble dans de pareils dévouements; il termina en exprimant la pensée que ce sera l'honneur des fils de la grande France coloniale, accourus à l'appel de la mère-patrie en danger, d'avoir permis de réaliser, par les communes épreuves des larmes et du sang, l'union étroite de tous les Français de France et des Colonies, contondus, pour la défense de la Civilisation et du Droit, dans le même idéal de Justice et de Fraternité.



IMP. KAPP PARIS.

H9864



